

**Sans marque rappelle Huîtres creuses, plates et moules**

- Noms des modèles ou références concernés : Huîtres creuses, plates et moules, issues de la zone de production conchylicole morbihannaise "Rivière d'Etel - La Côte" depuis le 11 février 2025. L'autre zone de la Rivière d'Etel (Beg er Vil) n'est pas concernée par le rappel.
- Marque : Sans marque
- Lot Pour la vente en bourriche : dates d'expédition du 11/02/2025 au 28/02/2025.
- Lot Pour la vente en vrac : commercialisation du 11/02/2025 au 03/03/2025.
- Conditionnements : Vente en vrac et en bourriches
- Date début/fin de commercialisation : du 11/02/2025 au 04/03/2025
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Informations complémentaires : Huîtres et moules mises sur le marché au niveau local dans le Morbihan jusqu'au 28/02/2025, date de fermeture d'une zone conchylicole localisée (Rivière d'Etel - La Côte) par Arrêté Préfectoral.
- Zone géographique de vente : Départements : MORBIHAN (56)
- Distributeurs : Marchés locaux essentiellement. A la marge : vente en directe chez les exploitants, possiblement quelques grandes et moyennes surfaces du Morbihan.

**POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?**

- Motif du rappel : Détection de norovirus ayant donné lieu à fermeture d'une zone conchylicole.
- Risques encourus par le consommateur : Norovirus

**QUE FAIRE ?**

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite ( vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

**RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS**

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 19 mars 2025

**CONTACT**

- Informations complémentaires publiques : Pour savoir si les coquillages que vous détenez sont concernés par ces mesures et/ou pour connaître les modalités de compensation, veuillez contacter votre point de vente.

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre